

« Des avancées mais toujours le parcours du combattant »

Quelles ont été les grandes avancées ?

Le concept d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) à l'école pour les jeunes en situation de handicap imaginé et développé par la FNASEPH depuis 1996, (initié par des parents dès 1982) a été une formidable ouverture vers l'école.

A partir de 2003, la lutte incessante a engendré l'augmentation drastique du nombre des AVS et par voie de conséquence du nombre de jeunes scolarisés et souvent avec des handicaps jugés « difficiles »...

La parution du rapport KOMITES en 2013, a permis de poser parfaitement la question de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap en tous lieux de vie et d'activités (périscolaire, loisirs, vie sociale et professionnelle).

Depuis, nous assistons à un début de réponse en termes de professionnalisation par la CDIisation et par la création d'un diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES).

Alors pourquoi continuer après 20 ans ?

Parce que des AVS sont toujours recrutés de façon hasardeuse, sans formation préalable, à temps partiel...

Parce qu'après 6 ans de CDD, pas de véritables perspectives : une qualification relative et un salaire bloqué au SMIC à vie !

Parce que, la précarité et le turn-over persistent... Tous les AVS actuellement en poste ne pourront bénéficier du passage en CDI.

Parce que la création du diplôme d'accompagnant en 2016 a été arbitrée sur un niveau inférieur au BAC ! La FNASEPH juge ce niveau insuffisant pour travailler en milieu scolaire et surtout pour stimuler la montée en compétences et la qualification des jeunes en situation de handicap qui sont victimes du chômage 2 fois plus que leurs pairs.

Parce qu'il n'y a toujours pas de cadre d'emploi pour les accompagnants, ni de service d'accompagnement en termes de ressources humaines, pas davantage d'encadrement de pratiques; des recrutements tardifs et un manque de candidats, qui laissent des jeunes sans AVS à chaque rentrée...

Parce que, nous constatons qu'un nombre exponentiel d'AVS n'est pas en capacité de répondre aux besoins de jeunes présentant des handicaps complexes, que les MDPH sont embolisées, que chaque situation reste un casse-tête administratif, des scolarisations à temps très partiels voire de refus d'école... , malgré les obligations légales !

Parce que de la même façon, nous constatons toujours le manque d'accessibilité, une prestation de compensation inadaptée aux jeunes, la non prise en compte des besoins d'accompagnement en dehors de l'école. En effet il n'existe toujours pas de financements officiels et pérennes pour l'accompagnement sur les temps de loisirs ou des temps péri scolaire, pas davantage de financement officiel pour l'accompagnement d'un jeune qui entre en apprentissage ...

Parce que les parcours de jeunes en situation de handicap sont encore très chaotiques, sources d'usure et de rupture familiale sociale et professionnelle

Quels sont aujourd'hui les enjeux, les combats à mener ?

Dire stop à l'épuisement et l'usure sociale des familles pour raison de handicap !

Revendiquer la continuité des parcours de vie de la petite enfance à l'insertion professionnelle durable.

Simplifier le casse tête administratif (MDPH, barrière d'âges, mille feuille administratif).

Exiger des services d'accompagnant de qualité garantissant la continuité des accompagnements sur tout lieu et temps de vie des jeunes en situation de handicap, de la petite enfance à l'âge adulte.

Ambitionner l'emploi accompagné.

Démultiplier et pérenniser les partenariats institutionnels permettant de répondre aux besoins (par ex entre l'AGEFIPH et les ministères de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur, les chambres des métiers, ...) et de développer l'emploi accompagné.

« Eviter que les parents soient toujours contraints en 2016, d'adopter les stratégies des chasseurs de POKEMON, ... pour tenter de trouver une solution de scolarisation adaptée à la situation de leur enfant ! »

Pour plus d'information : contact presse Sophie CLUZEL

Tel 06 62 23 66 48 presidence@fnaseph.fr

<http://www.fnaseph.fr>

La FNASEPH, Grandir à l'école pour un parcours en société, regroupe des associations nationales et des collectifs d'associations départementaux pour faciliter le parcours scolaire, social et d'insertion professionnelle et développer l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, en tous lieux et temps de vie, en milieu ordinaire.

Réunissant indirectement plusieurs centaines de familles concernées par toutes les formes de handicap, la FNASEPH active depuis 1996 est un interlocuteur impliqué au plan national auprès des législateurs et des gouvernants pour faire progresser les idées, les initiatives, les lois et les pratiques favorisant une meilleure insertion des jeunes en situation de handicap dans la société. L'école a ouvert depuis la loi de 2005 ses portes aux jeunes handicapés, elle les a formés en leur apprenant le vivre ensemble et donc naturellement après avoir appris avec les autres ils souhaitent continuer de travailler en entreprises.

Après l'école accompagnée il nous faut inventer l'emploi accompagné car les besoins d'adaptation, de remédiation, d'accompagnement, d'informations sont nécessaires à une embauche réussie.

Rejoignez nous inscrivez vous : <http://www.fnaseph.fr>

fnaseph

Le 23 septembre à Paris

Grandir à l'école, pour un parcours en société



Venez témoigner et proposer des solutions
pour des parcours sans rupture

20 ans de combat et toujours la galère !